

# COLLECTIF POUR LA SANTÉ DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS POUR NE PLUS PERDRE SA VIE À LA GAGNER !

## Bilan de la journée du 16 juin 2016 à Rouen sur les Maladies professionnelles : Agir syndicalement pour les éradiquer

Dans la continuité des journées intersyndicales sur le droit du travail en février 2010 et des états généraux de la santé des travailleurs et travailleuses des 16 et 17 mars dernier à Paris, le 16 juin se déroulait à Rouen une journée d'information et d'échanges sur le thème des maladies professionnelles.

Une centaine de personnes aura participé à cette journée, parmi eux, des militants syndicaux, des experts, des avocats, des agents de l'inspection du travail, des professionnels de santé et les différents acteurs impliqués tant dans le processus de déclaration et de reconnaissance que dans la prévention.



La question des maladies professionnelles, maladies méconnues et peu reconnues, est un véritable enjeu de santé public et au travail. C'est aussi l'objet de combat syndical dans les entreprises et auprès des institutions.



L'exemple de l'amiante, l'explosion des TMS, la possible reconnaissance du burnout nécessitent d'obtenir une meilleure reconnaissance et prise en charge des victimes. C'est encore et surtout obliger les entreprises à assumer leurs responsabilités, à la fois sur les coûts de la réparation et sur les moyens de prévention pour éviter que de tels

scandales perdurent et ne surviennent plus.

Les objectifs de la journée auront été :

- De communiquer sur la sous-déclaration des maladies professionnelles et leur invisibilité



- D'aborder la question de la reconnaissance et les coûts de cette reconnaissance
- De mettre en évidence la persistance des situations de travail dangereuses et propice à la survenue de maladies professionnelles dans le monde du travail en France
- D'exposer le combat syndical de militant CGT Orange Auvergne sur la nocivité des parafoudres radioactif et leur retrait



parafoudres radioactif et leur retrait

- D'informer sur les différents intervenants en entreprise et dans les institutions.

- De constituer une première étape dans la constitution d'un réseau d'aides à la prévention et reconnaissance des maladies professionnelles réunissant des syndicalistes, juristes, expert et professionnelles de la santé au travail.

Globalement, les retours sont positifs, de nombreux participants ont souligné la qualité des informations, des sujets traités et des intervenants.

Les objectifs de la journée auront été remplis malgré la densité du programme. Les documents qui ont été projetés seront envoyés par mail aux participants.



Au regard du succès obtenu, le collectif envisage de poursuivre ces journées d'information et d'échange avec en perspective une journée d'étude plus spécifique relative à la faute inexcusable en matière de maladies professionnelles. Par ailleurs, il a pris l'initiative d'envoyer un courrier aux institutions DIRECTE, CARSAT, CPAM pour les solliciter en vue de l'élaboration d'un guide

pratique sur les maladies professionnelles.

Sur le Havre, un projet similaire à cette journée est envisagé au courant de l'automne

